

# DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021

Réuni le jeudi vingt et un octobre deux mil vingt-et-un à dix-neuf heures, salle de la mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

*Étaient présents :* Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, GUÉRU, MARY,  
Messieurs BAILLY, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, URBAIN.

*Étaient excusés :* Messieurs BONNOT, RAGOBERT.

*Étaient absents :* Madame LE BEUF, Messieurs BARRÉ, PINGUET.

Monsieur BONNOT a donné pouvoir à Madame MARY.

Monsieur RAGOBERT a donné pouvoir à Monsieur URBAIN.

### **RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2020**

Monsieur le Maire commente les rapports de l'année 2020 sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

En ce qui concerne l'eau potable, il y a 512 abonnés et 50 179 m<sup>3</sup> d'eau consommée et la moyenne est de 91 m<sup>3</sup>.

Pour l'assainissement collectif, il y a 450 abonnés et 35 605 m<sup>3</sup> d'eaux usées sont facturés.

Le conseil municipal les adopte à l'unanimité.

### **CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **CONTRAT POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Vu l'accroissement temporaire d'activité aux écoles, à la cantine, le conseil municipal décide de renouveler le contrat à 10/35<sup>ème</sup> du 08 novembre 2021 au 19 décembre 2021.

### **RENOUVELLEMENT CONTRAT ASSURANCE PRÉVOYANCE STATUTAIRE**

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le renouvellement du contrat pour les risques statutaires allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2025.

### **CONTRAT ACQUISITION DE LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICE**

Le conseil municipal décide de renouveler pour 3 ans le contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de services auprès de SEGILOG pour les ordinateurs de la mairie. Il en coûtera 2 730.00 € par an.

### **EXAMEN DE DEVIS**

- a) Achat de poubelles publiques : le conseil accepte le devis de la SASU – SAS MTJ pour l'achat de 5 poubelles. Le montant s'élève à 2 490.00 € T.T.C.
- b) Bancs « cube » : le conseil donne son accord pour acheter 2 bancs « cube » pour les installer au cimetière entre le columbarium et le jardin du souvenir lorsque ce dernier sera réalisé. Le devis de la SASU SAS MTJ d'un montant de 936.00 € T.T.C. est accepté.
- c) Réparation de la toiture de l'Église, nettoyage et réparation des gouttières : le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise GAUTHIER qui se monte à 1 430.00 € T.T.C.

.../...

.../...

## **OPÉRATIONS DE REVITALISATION DU TERRITOIRE**

Le Maire présente la convention qui a pour objectif de décrire les modalités de mise en œuvre du dispositif d'Opération de Revitalisation de Territoire au sein de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne pour une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

## **RÉVISION DES LOYERS**

Le conseil municipal décide d'augmenter au 1<sup>er</sup> novembre 2021, le loyer de Madame Davina FECHE, selon l'indice de référence des loyers.

## **DROITS DE CHASSE**

L'Amicale des Chasseurs a versé à la Commune 55 % des actions de chasse soit 7 997.00 € et 5 % au C.C.A.S. soit : 727.00 €. Le conseil accepte.

## **REMERCIEMENTS**

- Caroline et Benoît BRULÉ remercient les conseillers pour l'achat de fleurs lors de leur mariage.
- Monsieur Patrice PINGUET remercie la Commune pour l'organisation de la cérémonie lors de la remise de sa médaille d'Officier dans l'Ordre du Mérite Agricole.

## **INFORMATIONS**

- o Madame FONTENY informe le conseil que 2 parcelles restent à vendre dans la ZAC de Champ d'Hyver. De futurs acheteurs sont intéressés. La Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry sera contactée.  
D'autre part, un projet d'agrandissement de la ZAC est à l'étude.
- o Madame FONTENY analyse un tableau comparatif des taxes foncières depuis 2018, avec les 3 Communautés de Communes. Il en ressort qu'il y a des gagnants et des perdants.
- o Le Maire et Madame BOUGIS indiquent que le thème des décors de Noël 2021 est la banquise. Le village sera paré de blanc, bleu et argent.
- o Toutes les personnes répondant aux critères pour la 3<sup>ème</sup> séance de vaccination contre la COVID 19 ont été appelées et sont convoquées pour le 06 novembre prochain.
- o Le Maire porte à la connaissance des conseillers que le bail avec la Société Utopia pour la gérance du camping est en cours et que le géomètre a borné le terrain.
- o Monsieur Christian COUTERET veut donner des arbres et des fleurs à la Commune. Le Conseil le remercie.
- o EN TRA FO est en train d'effectuer des coupes de bois.
- o Le Maire signale qu'un poissonnier viendra le mercredi matin sur le marché.
- o Madame BOUGIS présente les projets d'aménagement dans le village : achat de tables de pique-nique qui seront placées au Champ de Foire et près du tennis, achat de jeux qui seront installés au Champ de Foire et près du terrain de boules.  
D'autre part, 1 totem sera installé près du rond-point de chez COVI. Un nettoyage autour de la carpe à l'étang de la Chaux sera effectué et des bruyères seront plantées.
- o Madame BOUGIS informe qu'elle a fait chiffrer les travaux de rénovation du club house et de la maison des jeunes.
- o Le Maire assistera à la cérémonie qui aura lieu le samedi 23 octobre prochain, en souvenir de Monsieur Gilbert BRIANT ; cérémonie organisée par l'Union Nationale des Parachutistes du Cher.
- o Les cadeaux de Noël pour les aînés seront distribués par l'ANA, le samedi 11 décembre 2021.

Le Maire,